

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Lina Lachance, inactive et sans mode d'exercice comme courtier en assurance de dommages des particuliers (4B) Certificat n° 156618	Plainte n° 2014-12-04(C)	M ^o Patrick de Niverville M. Yves Barrette M. Brian Brochet	2 novembre 2015 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	<ul style="list-style-type: none"> 3 chefs pour avoir exercé ses activités de façon malhonnête et pour avoir fait de fausses déclarations (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 20, 25, 37(1) et 37(7) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); 1 chef pour s'être approprié la somme de 417,90 \$ (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et des articles 37(1) et 37(8) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages). 	Audition sur culpabilité
Serge Latreille, courtier en assurance de dommages (4A) Certificat n° 119763	Plainte n° 2015-03-04(C)	M ^o Patrick de Niverville	4 novembre 2015 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	<ul style="list-style-type: none"> 5 chefs pour avoir fait défaut d'exécuter des mandats confiés par des clients (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 26 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages). 2 chefs pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux (articles 16 et 39 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 37(1) et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages). 2 chefs pour avoir fait défaut de transmettre des informations d'usage à un assureur 	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					<p>(article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 29 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages).</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 chef pour avoir fait défaut de prendre les moyens requis pour s'assurer que la garantie offerte aux clients correspondait à leurs besoins (articles 16 et 39 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 26 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages). 1 chef pour avoir négligé ou permis que soient négligés ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités, en n'ayant pas une tenue de dossier à laquelle on est en droit de s'attendre de la part d'un courtier en assurance de dommages (articles 16, 85 et 86 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>, des articles 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages). 	
Michel Paquin, courtier en assurance de dommages (4A) Certificat n° 125830	Plainte n° 2015-06-01(C)	M ^o Patrick de Niverville M ^{me} Céline Lachance M ^{me} Chantal Yelle	16 et 17 novembre 2015 (9h30)	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	<ul style="list-style-type: none"> 4 chefs pour avoir fait défaut d'agir en conseiller consciencieux en omettant de décrire la nature d'un produit d'assurance et en ne recueillant pas les renseignements nécessaires permettant d'identifier les besoins de l'assuré (articles 16, 27, 28 et 39 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et les articles 37(1) et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); 	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					<ul style="list-style-type: none"> • 2 chefs pour avoir négligé ses devoirs professionnels reliés à l'exercice de ses activités en n'ayant pas une tenue de dossier à laquelle on est en droit de s'attendre de la part d'un courtier en assurance de dommages (articles 16, 85 et 86 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i>, et les articles 9 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages); • 1 chef pour avoir fait défaut de rendre compte en n'informant pas adéquatement un assuré à la suite d'un sinistre (articles 37(4) et 37(6) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages). 	

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
RÉJEAN TALBOT 131874	CD00-1082	M ^e Claude Mageau, Président(e) suppléant(e) M ^{me} Nacera Zergane M. Réal Veilleux,	3 novembre 2015 à 09h30 4 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec)	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		A.V.A., Pl. Fin		H2X 4B8		
PARNELL-ADLER JACOB 152954	CD00-1057	M ^e Janine Kean, Président(e) suppléant(e) M ^{me} Gisèle Balthazard, A.V.A. M. Stéphane Côté, A.V.C.	4 novembre 2015 à 09h30	CRT 35, rue Port- Royal Est, Montréal (Québec) H3L 3T1	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Sanctions
PIERRE NANTEL 124885	CD00-0999	M ^e Sylvain Généreux, Président(e) suppléant(e) M. John Ruggieri, A.V.A., Pl. Fin. M ^{me} Ginette Racine, A.V.C.	6 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Défaut de transmettre à l'établissement les renseignements Défaut de divulguer à l'assureur son statut d'agent	Sanctions
MANON ST-YVES 188439	CD00-1117	M ^e Claude Mageau, Président(e) suppléant(e) M. François Laporte M. Pierre Masson, A.V.A., Pl.	9 novembre 2015 à 09h30 10 novembre 2015 à 09h30	Commission des lésions professionnelles à Trois-Rivières 505, rue des Forges, Trois- Rivières (Québec) G9A	Appropriation de fonds pour fins personnelles Falsification ou contrefaçon de documents	Culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Fin.		2H6		
TARAS PAWLOWSKY 126206	CD00-1090	M ^e Janine Kean, Président(e) suppléant(e) M. Marc Binette, Pl. Fin. M. Richard Charette	10 novembre 2015 à 09h30 11 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis	Culpabilité
ANTONIO VECCHIARINO 133910	CD00-1115	M ^e Alain Gélinas, Président(e) M ^{me} Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M. B Gilles Lacroix, A.V.C., Pl. Fin.	12 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis	Culpabilité et sanctions
GILLES MONTOUR 124199	CD00-1123	M ^e Janine Kean, Président(e) suppléant(e) Mme Monique Puech M. Dominique Asselin, Pl.	16 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles Conflits d'intérêts	Culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		Fin.				
RICHARD TAILLON 131833	CD00-1114	M ^e Claude Mageau, Président(e) suppléant(e) M. Stéphane Côté, A.V.C. M. Jean Deslauriers, Pl. Fin.	17 novembre 2015 à 09h30 18 novembre 2015 à 09h30 19 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Avoir causé un découvert ou risque de découvert Préavis de remplacement non expédié aux assureurs actuels dans les délais Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme	Culpabilité
KARINE GAGNON 142257	CD00-1126	M ^e Janine Kean, Président(e) suppléant(e) M. Richard Charette M. Pierre Décarie	23 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau Montréal (Québec) H2X 4B8	Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme	Culpabilité
MANON BUSQUE 146158	CD00-1122	M ^e François Folot, Président(e) M. Christian Fortin M. Louis Giguère, A.V.C.	24 novembre 2015 à 09h30 25 novembre 2015 à 09h30	Commission des lésions professionnelles à Québec 900, Place d'Youville Québec (Québec) G1R 3P7	Absence de préavis de remplacement Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Préavis de remplacement incomplet et/ou erroné Avoir causé un découvert ou risque de découvert Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage	Culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
MICHAEL JOHN MOORE 124240	CD00-1130	M ^e Janine Kean, Président(e) suppléant(e) M ^{me} Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M. Marc Binette, Pl. Fin.	25 novembre 2015 à 09h30 26 novembre 2015 à 09h30 27 novembre 2015 à 09h30	Chambre de la sécurité financière 300, Léo-Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Appropriation de fonds pour fins personnelles Conflits d'intérêts Entrave au travail des organismes d'autoréglementation Défaut d'exercer dans un endroit assurant la qualité des services et la confidentialité	Culpabilité
HENRI-LOUIS ARBOUR 100396	CD00-1055	M ^e François Folot, Président(e) M. François Faucher, Pl. Fin. M. Serge Bélanger, A.V.C.	26 novembre 2015 à 09h30	Commission des lésions professionnelles à Québec 900, Place d'Youville Québec (Québec) G1R 3P7	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Sanctions
ALAIN VÉRONNEAU 134068	CD00-1139	M ^e Claude Mageau, Président(e) suppléant(e) M. Raphael Kalula Pili-Pili M. Frédérick Scheidler	30 novembre 2015 à 09h30	CRT 35, rue Port-Royal Est, Montréal (Québec) H3L 3T1	Appropriation de fonds pour fins personnelles Falsification ou contrefaçon de documents	Culpabilité
ZAHIR AHMED	CD00-1109	M ^e François	30 novembre	Chambre de la	Appropriation de fonds pour fins personnelles	Culpabilité

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – NOVEMBRE 2015

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
FANCY 111944		Folot, Président(e) Mme Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M. Antonio Tiberio	2015 à 09h30	sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Montréal (Québec) H2X 4B8	Non-paiement à l'assureur des sommes perçues Falsification ou contrefaçon de documents Opération non autorisée Fournir de faux renseignements à l'assureur Ne pas avoir effectué un dépôt dans un compte séparé	